



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/51/L.73/Add.1  
22 mai 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
Point 167 de l'ordre du jour

COOPÉRATION ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET  
L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES

Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine,  
Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chypre,  
Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique,  
Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie,  
Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Malte, Mexique,  
Monaco, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan,  
Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal,  
République de Corée, République tchèque, Roumanie,  
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord,  
Slovaquie, Slovénie, Suède, Swaziland, Turquie, Ukraine,  
Venezuela, Zambie et Zimbabwe : projet de résolution

### Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Arménie, Bangladesh, Bosnie-Herzégovine, Côte d'Ivoire, Inde et Uruguay

-----